

TRACFIN 1

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Objectifs de la formation

Comprendre les diligences imposées aux professionnels en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux

Les mettre en application

Se préparer à une visite de la DGCCRF

Le public concerné : Professionnels de l'immobilier

Les prérequis : Aucun

Intervenant : Me Florian DESBOS, avocat au Barreau de LYON

Introduction : Objectifs de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Partie 1 : Cadre légal et règlementaire

Champ d'application des règles

Les obligations du code monétaire et financier

Le délit de blanchiment et de financement du terrorisme

Partie 2 : L'approche risque

- L'interdiction de traiter
- La vigilance
- La cartographie des risques
- Les obligations de déclaration à TRACFIN

Partie 3 : Organisation de la structure pour lutter contre le blanchiment

- Préalable : se faire connaître de TRACFIN
- Désigner un responsable TRACFIN
- Créer un classeur procédure TRACFIN

Partie 4 : Etude de cas

Partie 5 : Conclusion : se préparer à un contrôle de la DGCCRF